

Zurich

PME Magazine

La meilleure protection pour votre entreprise





Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit drone: le propriétaire doit pouvoir le contrôler.



Stefano Via et Martina Imwinkelried

Pour l'assurance responsabilité civile, il est conseillé de contacter directement Zurich. «Il n'est pas toujours obligatoire d'établir une police distincte. Elle peut souvent être incluse dans l'assurance responsabilité civile entreprise ou professionnelle», explique Martina Imwinkelried. Et une telle couverture n'est pas très onéreuse. En fonction du modèle, du poids et de l'utilisation, il est possible d'obtenir une protection complète à moindres frais. «Nous recommandons à nos clients de toujours avoir une attestation d'assurance sur eux lorsqu'ils utilisent leur drone», explique Martina Imwinkelried. «C'est plus sûr.»

Ce n'est pas un chèque en blanc

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages causés par votre drone aux voitures, aux bâtiments ou à d'autres personnes. Cette protection ne s'applique toutefois pas au drone lui-même. «Notre assurance responsabilité civile n'est pas un chèque en blanc», souligne Stefano Via, expert en responsabilité civile chez

Zurich. «Par exemple, si votre drone perturbe les opérations de l'aéroport voisin, vous devez bien entendu payer vous-même les amendes.»

Il en va de même en cas de violation des droits de la personnalité. Il est en effet explicitement interdit en Suisse de survoler une propriété privée à basse altitude et de publier des photos de personnes sans autorisation. Selon Stefano Via, il y a un autre point à prendre en compte: «Qu'il s'agisse d'un grand ou d'un petit drone: le propriétaire doit être en mesure de le contrôler, quelles que soient les conditions météorologiques.»

Cela semble fonctionner, car de manière générale le spécialiste en assurance peut délivrer aux propriétaires de drones suisses une très bonne note: «Nous enregistrons très peu de dommages, surtout avec les petits drones – Chapeau!»

5 points à respecter impérativement avec un drone

- ✓ Il est interdit de faire voler un drone à plus de cinq kilomètres des aéroports et héliports sans autorisation spéciale.
- ✓ Les zones d'interventions d'urgence des services de secours en cas d'accident, d'incendie, etc. sont considérées comme inaccessibles. Il est interdit de les survoler.
- ✓ Ne pas faire voler le drone au-dessus ou à moins de 100 mètres des rassemblements de personnes.
- ✓ Le «pilote» doit toujours maintenir un contact visuel avec son drone.
- ✓ Une autorisation est requise pour les aéronefs de plus 30 kilogrammes.

Réapprendre à vivre

Chaque année, plus de 22'000 personnes souffrent d'une lésion cérébrale en Suisse. Le retour à la vie quotidienne est souvent très difficile. FRAGILE Suisse accompagne les malades et leurs proches – désormais avec le soutien de Zurich Suisse.

Dominik Buholzer Ruben Sprich



C'est un matin d'août, il y a six ans, que la vie de Christian a soudain basculé.

L'informaticien de 50 ans voulait discuter avec son collègue, mais ce dernier ne le comprenait pas. Christian ne pouvait plus parler correctement, son visage s'est déformé, son bras gauche s'est raidi, puis il s'est écroulé. Christian a été transféré par hélicoptère vers l'hôpital universitaire de Lausanne. Il se souvient encore très bien du vol. «J'ai senti mon corps s'enfoncer dans une sorte de tunnel. Mais je ne voulais pas y aller, alors je me suis agrippé», se souvient-il.

À l'hôpital, les médecins ont diagnostiqué un accident vasculaire cérébral (AVC) déclenché par un caillot dans l'artère carotide interne. Le traitement a été difficile, la thrombolyse, visant à dissoudre le caillot sanguin, ayant échoué. Christian a dû être opéré. L'intervention chirurgicale appelée thrombectomie n'a réussi qu'à la deuxième tentative. L'état de santé de Christian s'est détérioré, il a souffert d'une hémorragie et d'un œdème cérébraux. «C'était l'enfer», explique-t-il.

Zurich veut sensibiliser le public

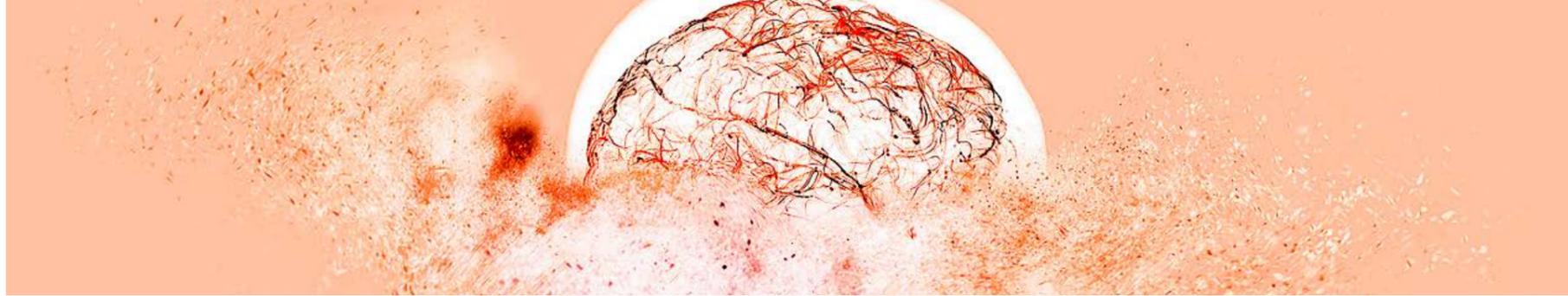
Ce sont des destins comme celui-ci qui ont poussé Sandro Meyer à agir. Il est Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse. «Christian n'est pas un cas isolé. En Suisse, près de 22'000 personnes souffrent d'une lésion cérébrale chaque année et ont besoin d'aide

à l'issue du traitement médical», déclare-t-il (voir interview). C'est pourquoi Zurich a décidé de collaborer avec l'organisation de patients FRAGILE Suisse. FRAGILE Suisse accompagne les personnes cérébrolésées au quotidien. L'assureur suisse soutient cette organisation tous les ans: pour chaque nouvelle assurance vie souscrite, Zurich Suisse fait don de cinq francs suisses à FRAGILE Suisse. En 2020, plus de 50'000 francs suisses ont ainsi été versés.

Zurich ne veut pas se contenter de donner de l'argent, mais s'engager aux côtés de l'organisation de patients. L'une de ses actions majeures est la sensibilisation: en coopération avec FRAGILE Suisse, Zurich Suisse propose à ses conseillers à la clientèle, agents et Care Managers des formations internes sur la prise en charge de personnes atteintes de lésions cérébrales. L'objectif est de fournir aux clients cérébrolésés des conseils et un soutien adaptés.

Mieux vaut toutefois agir en amont. Car si l'incapacité de travail totale ou partielle pour cause de lésion cérébrale donne droit à une rente et à des prestations d'autres assurances sociales, l'écart est souvent important par rapport aux revenus antérieurs. Il est toutefois possible de sécuriser son revenu avec une assurance incapacité de gain. «Toutefois, nous ne voulons pas seulement protéger nos clients contre des pertes

Martin D. Rosenfeld,
Directeur de FRAGILE Suisse



financières avec une assurance incapacité de gain, mais aussi leur apporter la meilleure aide possible dans leur vie quotidienne en cas de lésion cérébrale. C'est ce que propose FRAGILE Suisse. C'est pourquoi nous soutenons cette organisation de patients», souligne Sandro Meyer.

Deuxième cause de décès dans le monde

Les lésions cérébrales peuvent être dues à des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux, des hémorragies cérébrales, des traumatismes crâniens ou des tumeurs au cerveau. L'attaque cérébrale ou AVC est la deuxième cause de décès dans le monde. Cela peut arriver à n'importe qui, à tout moment et n'importe où. Les mesures préventives peuvent minimiser les risques. Des limitations et handicaps subsistent souvent dans la vie quotidienne: incapacité à marcher, à parler ou hémiparésie. D'autres limitations multiples ne sont pas perceptibles de l'extérieur. Outre le comportement, la pensée et la personnalité de l'individu peuvent également être altérées.

Il n'est pas rare qu'une lésion cérébrale survienne de façon totalement inattendue. Comme ce fut le cas pour Christian. Il ne présentait aucun facteur de risque. Au contraire. Les médecins sont convaincus que son bon état de santé lui a permis d'éviter la mort et de bien se rétablir. Cependant, la vie de Christian ne sera plus jamais la même qu'avant son accident vasculaire cérébral. Aujourd'hui encore, Christian se rend à la clinique de rééducation pour y passer plusieurs semaines, car depuis son AVC, il ne peut plus marcher – même avec des béquilles. Il est en outre paralysé du côté droit. Sa mémoire immédiate est altérée et il a du mal à contrôler ses émotions: «Quand je vois une ambulance avec sirène et gyrophare bleu, je me mets à pleurer sans raison», dit-il.

Christian a dû apprendre à être patient. «Avant l'accident, ma vie était réglée par la trotteuse, aujourd'hui c'est par l'aiguille des heures.» Une évolution difficile pour un homme qui a fondé sa première entreprise à 25 ans et créé une douzaine de sociétés jusqu'à son AVC en 2015. La méditation l'a beaucoup aidé, mais sa femme

actuelle l'a aussi beaucoup soutenu. Après son accident vasculaire cérébral, Christian a essayé de continuer à vivre comme avant. Il a repris son travail, mais comme il ne pouvait plus prendre de décisions cohérentes et rationnelles, il a vendu son entreprise deux ans plus tard. «J'ai pleuré ma vie professionnelle et construit un mur autour de moi pour contenir toutes mes émotions», déclare-t-il. «J'ai rayé cette période de ma vie.» La situation a également été difficile pour ses quatre enfants. «Il leur a fallu du temps pour comprendre les conséquences dont souffre leur père», indique-t-il.

Christian a réappris à vivre. Il a renoncé à l'informatique et s'engage aujourd'hui au sein de FRAGILE Valais, une sous-organisation de FRAGILE Suisse. Il participe régulièrement à des discussions et essaie d'encourager d'autres personnes qui subissent un sort comparable. Bientôt, il traversera l'Europe, de la Norvège à l'Espagne, sur un tricycle spécialement conçu pour lui afin d'attirer l'attention sur le sort des personnes cérébrolésées et de recueillir des fonds pour FRAGILE Valais, qui fait partie de FRAGILE Suisse. «Je veux donner un sens à ce qui m'est arrivé», souligne-t-il. «N'importe qui peut avoir un AVC, mais on peut survivre à un AVC même sévère et se construire une nouvelle vie.»

Sandro Meyer est ému par de telles histoires: «Christian fait partie des quelque 130'000 personnes en Suisse qui ont appris à vivre avec une lésion cérébrale. À travers l'engagement de Zurich Suisse, nous voulons contribuer à ce qu'elles soient encore plus nombreuses.»

“
N'importe qui
peut avoir un AVC,
mais on peut survivre à
un AVC même sévère
et se construire
une nouvelle vie.
”

«Nous sommes trop peu conscients des risques de lésions cérébrales.»

Sandro Meyer, comment la coopération avec FRAGILE Suisse s'est-elle concrétisée?

Marco Chiapparini, un de mes proches collaborateurs, a assisté à une présentation de FRAGILE Suisse. Ça l'a bouleversé. Le lendemain, il m'a dit: nous devons nous engager.

A-t-il dû se montrer très convaincant?

Pas le moins du monde. La question m'accaparait déjà à l'époque, car je m'occupais de mon père. Il souffrait d'une lésion cérébrale. En outre, cet engagement est étroitement lié à l'incapacité de travail, une question qui nous touche particulièrement en tant qu'assureur. Lorsque nous avons contacté FRAGILE Suisse, c'est devenu passionnant.

Dans quelle mesure?

Les dirigeants de FRAGILE Suisse ont souligné dès la première réunion

qu'ils acceptaient chaque don avec plaisir, mais qu'ils recherchaient avant tout un partenaire qui les aiderait à sensibiliser le public à la question. Nous avons alors eu un déclic.

Pourquoi?

Nous cherchions une organisation avec laquelle collaborer et nous développer.

Qu'est-ce qui vous enthousiasme dans ce partenariat?

Nous sommes trop peu conscients des risques de lésions cérébrales. Pourtant, cela peut tous nous affecter. Selon les chiffres officiels, 22'000 personnes souffrent de lésion cérébrale chaque année. Les chiffres réels sont sans doute beaucoup plus élevés. Il est important que nous nous intéressions tous à cette question. Il ne faut pas sous-estimer le nombre d'accidents dans lesquels une lésion cérébrale

n'est constatée qu'ultérieurement. Mais il est souvent trop tard. Dans ce domaine, Zurich peut faire preuve de responsabilité envers la société. Nous sommes toutefois conscients que le chemin à parcourir est long et difficile.

Zurich s'est au moins engagée financièrement.

Bien sûr, même si je pense que nous pouvons faire plus. C'est pourquoi nous avons commencé à former les conseillers à la clientèle. Quelque chose est en train de se mettre en place.

Sandro Meyer est Head of Life et membre du Comité directeur de Zurich Suisse



L'organisation de patients souffrant de lésions cérébrales

Toute personne qui souffre d'une lésion cérébrale a non seulement besoin d'une aide médicale, mais aussi d'une prise en charge dans la vie quotidienne après le traitement. FRAGILE Suisse est spécialisée dans ce domaine. L'organisation de patients fournit divers services aux personnes atteintes d'une lésion cérébrale. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes concernées et de faciliter leur intégration dans la société. FRAGILE Suisse propose aussi un soutien spécial aux enfants

dont la mère ou le père a subi une lésion cérébrale. FRAGILE Suisse accompagne environ 500 personnes sur une période prolongée. L'organisation gère en outre un centre de conseil et soutient les groupes d'entraide et de discussion dans les différentes régions. FRAGILE Suisse est une association qui compte environ 6'500 membres et est principalement financée par des dons. La coopération avec Zurich Suisse n'est pas limitée dans le temps. www.fragile.ch/fr